

La fusillade du Brûlé

L'événement a laissé des traces durables dans la mémoire stéphanoise, au point qu'un monument lui a été élevé, où deux commémorations ont lieu chaque année, l'une le premier mai, l'autre à la date anniversaire. Il ne s'est pas produit sur le plateau du Bessy même, mais sur sa limite inférieure, à La Ricamarie. Il est connu sous le nom de « fusillade du Brûlé » ou, plus rarement, sous celui de « tranchée rouge ». Le 11 juin 1869, à la fin du II^d Empire (mais on ne savait pas encore qu'il vivait sa dernière année), une grève de mineurs éclata, animée entre autres par un personnage-clé de la mémoire ouvrière de l'agglomération, Michel Rondet. Ils réclamaient essentiellement trois améliorations de leur condition : des augmentations de salaire de 30 à 40 % environ, une réduction des horaires de travail à huit heures quotidiennes et la création d'une caisse de secours unique fondée sur le principe de la solidarité et non plus de la charité chrétienne. La grève avait toutefois un arrière-plan politique et il est possible que des agitateurs étrangers au monde mineur aient été présents sur place. Les compagnies refusèrent de négocier, allèrent plus tard jusqu'à prétendre que les inspirateurs de la grève n'avaient au début déposé aucune revendication.

Outre le refus d'assurer la sécurité des puits, l'arme principale des mineurs pour la réussite de la grève était d'empêcher le ravitaillement en charbon des usines, en particulier métallurgiques, de la vallée de l'Ondaine. Une première échauffourée s'était produite à la Béraudière le dimanche 13 juin et on avait envoyé des renforts du 4^{ème} de ligne, sous le commandement du capitaine Gausserand. Deux jours plus tard, quelques ouvriers tentent d'envahir le carreau du puits de l'Ondaine. Il rencontrent une opposition « énergique » (on sait ce que cela signifie) de la troupe, laquelle est néanmoins étonnée de leur détermination. Des incidents semblables se produisent le lendemain, mercredi 16 juin. Une gravure rend compte de ces événements.

À 8 heures une soixantaine de grévistes arrivent au puits de l'Ondaine. Ils sont là pour empêcher les ouvriers de l'usine Holtzer de M. Dorian de charger un stock disponible de charbon. Les ouvriers renoncent malgré l'assurance de leur sécurité donnée par la troupe (toujours le 4^{ème} de ligne commandé par le capitaine Gausserand, en place depuis trois jours et trois nuits dans des conditions épuisantes). Un peu après dix heures arrive un autre parti de grévistes qui se dirige vers les bureaux de la direction. Ils sont repoussés par le 4^{ème} de ligne.

Au début de l'après-midi, une centaine de grévistes arrive au puits de l'Ondaine, toujours dans la même intention. À ce moment précis, le 17^{ème} de ligne est en train de relever le 4^{ème}. Les

deux troupes se déploient et prennent les mineurs en tenaille. Une quarantaine de ces derniers est arrêtée. Le capitaine Gausserand est chargé de les emmener à la prison de Bizillon. Il décide de ne pas traverser le centre de La Ricamarie afin d'éviter de provoquer la population, mais de passer par un chemin détourné indiqué sur sa carte d'État-major de 1843, « le chemin du Brûlé¹ », qu'il nomme dans son rapport « la route de la Béraudière », en fait un ancien chemin de fer de la mine. La carte d'État-major dont il dispose, exacte pour la disposition des lieux, est peu précise en ce qui concerne l'élévation² et il ne sait pas que parfois le chemin passe entre des talus encaissés de plusieurs mètres. Les cent quatre-vingts soldats s'y engagent donc, marchant sur deux rangées et maintenant les mineurs entre eux.

Alors qu'ils passent à proximité du hameau du Brûlé, « cinq à six cents³ » personnes réunies près du puits Caintin les interpellent et réclament la libération de leurs « frères ». Composée de mineurs (parmi eux, Michel Rondet, leader syndical qui habitait près du Brûlé), de parents et d'enfants de mineurs mais aussi de simples badauds, la foule se tient sur une petite prairie entre deux champs de blé, ainsi que sur un pont à une arche simple qui enjambe le chemin⁴ ; les soldats, eux, se trouvent pris au piège au fond d'une tranchée de quatre mètres de profondeur. Gausserand fait accélérer le pas. Des mineurs descendent sur le chemin pour barrer la route aux soldats, les supplier ou les contraindre de libérer leurs amis, leurs maris. D'autres lancent des pierres, diront les soldats. Gausserand prétend même que des coups de pistolet furent tirés ; plusieurs baïonnettes, écrit-il, en furent même « trouées ». Cependant il fut prouvé qu'aucun pistolet ne peut tirer une balle assez puissamment pour casser une baïonnette ; seule une arme de guerre, le chassepot d'un des soldats donc, en était capable. Il semble donc que dans la panique les fantassins se soient tirés dessus ; ce fait fut détourné par la propagande gouvernementale et lors du procès pour accabler les

¹ Le nom provient d'un type de houille qui s'enflammait à l'air libre. Bien sûr, avant de comprendre la raison du phénomène, on accusa les Maures ou les Bohémiens (les boucs émissaires ne changent guère) d'allumer des incendies. En 1872 le *Dictionnaire géographique de la France* de la librairie Hachette indique : « La mine qui brûle est en feu, d'après les savants, depuis le XV^e siècle, et, d'après la tradition, depuis les Sarrasins. » Il faut dire que c'était assez impressionnant : le cadastre napoléonien indique un « étang de feu », on imagine le spectacle.

² ou bien il ne la lit pas correctement.

³ Ces nombres sont extraits tels quels du rapport du capitaine Gausserand. En fait, vu l'espace disponible, les personnes présentes peuvent avoir été moins nombreuses.

⁴ Des restes de maçonnerie visibles sur le talus qui domine la D3088 en dessous du fleuriste Reynaud pourraient correspondre à des arches de ce pont-ci ou d'autres (quatre se succédaient en peu d'espace).

mineurs. Sur le pont un peu plus loin, d'autres mineurs attendent, avec des « pierres énormes », affirme Gausserand. Une petite dizaine de prisonniers profite du désordre pour s'échapper (trente-trois seulement arriveront à la prison).

Dans leur panique la moitié des soldats tire, sans ordres de Gausserand. Puis certains chargent, escaladant le talus baïonnette au canon et fusillent d'en haut la foule (un carreau d'une fenêtre du hameau fut cassé par une balle, ce qui n'est pas possible d'en bas). Une centaine de coups de feu sont tirés, dont les derniers sur des personnes en train de fuir, jusqu'à ce que le capitaine fasse sonner le cessez-le-feu. De nombreuses personnes se couchent dans les blés, qui en gardent la trace plusieurs jours. Puis la foule se disperse, mais plusieurs habitants restent sur place pour veiller les corps ; et aussi dans l'attente naïve de la venue d'un « coroner », comme il en existe en Angleterre, pour constater les faits⁵.

Quatorze soldats furent blessés mais aucun sérieusement, soit par des pierres (lancées par les émeutiers ou ricochets de leurs coups de fusils paniqués), soit parce qu'ils se sont tirés dessus entre eux (comme on l'a vu, trois ou quatre baïonnettes furent déformées ou cassées). Les blessés furent plus nombreux du côté des mineurs. Parmi eux, un garçon de douze ans grièvement touché de deux balles, à l'aisselle et dans le ventre et une petite fille de sept ans, atteinte de deux balles et d'un coup de baïonnette. Trois femmes au moins furent également blessées, dont une qui était enceinte. Plusieurs hommes, mineurs ou simples badauds, furent de même touchés au point que deux d'entre eux durent être amputés. Les civils blessés furent emmenés à l'hôpital du Montcel, à quelques centaines de mètres de là.

Quatorze personnes trouvèrent la mort, dans la fusillade elle-même ou, frappées à mort, le soir ou le lendemain. Un homme, tué d'une balle dans la tête, tomba les deux mains dans les poches et fut relevé dans cette position ; il fallut les lui sortir pour pouvoir l'enterrer. Un homme touché d'une balle à la poitrine se traîna sur cent mètres et mourut en lisière d'un des champs de blé. Un bébé fut assassiné. La liste des tués s'établit ainsi :

1. Marguerite Basson, seize mois à peine. Elle fut tuée de deux balles dont l'une blessa sa mère Fleurie au bras. Cette dernière, célibataire, n'était pas gréviste mais habitait le Brûlé.
2. Rose Rival, quarante-neuf ans, née à Roche-en-Régnier (Haute-Loire), dite souvent dans les documents « Femme Boileau ». C'était l'épouse de Jean-Claude Boileau, elle habitait au

⁵ Document cité de mémoire par un documentaliste du Musée de la Mine, mais que je n'ai pas retrouvé.

Montcel. Elle fut tuée alors qu'elle priait à genoux qu'on lui rende son fils ; son cadavre fut découvert dans cette position.

3. Barthélémy Revol, mineur, trente-huit ans, né à Rive-de-Gier. Il habitait la maison Gras, à La Ricamarie, il était l'époux de Marie Giry.

4. Marguerite Balieu (Bailleux sur son acte de naissance mais son père a signé Ballieux), trente-cinq ans, née à Rive-de-Gier. Elle est nommée femme Revol ou Mirandon dans les documents (elle est effectivement la femme de Clément Mirandon ; Barthélémy Revol était témoin au mariage de Marguerite et Clément, c'est sans doute de là que vient la confusion.). Elle habitait dans le même bâtiment.

5. Claude Soulas, mineur, célibataire, dix-neuf ans ; il habitait comme d'autres décédés la maison Berger, rue Cadet. Il était né à Montusclat en Haute-Loire.

6. Joseph Françon, dix-huit ans, mineur, qui habitait le Brûlé. Il est né à Planfoy, son père se nommait Antoine et sa mère Marie Aulagnier. Il est sur certains documents prénommé *Auguste*.

7. Pierre Valère ou Viler, vingt et un ans, mineur, célibataire, logé dans la maison Berger à La Ricamarie. Son père est nommé Vilier (Jean) sur la déclaration d'état-civil. Il était né à Issarlès en Ardèche.

8. Jacques Fanget ou Fauget, vingt-cinq ans, célibataire né à Monistrol-sur-Loire et domicilié au Montcel. Sa mère était Elisabeth Margot.

9. Simon Chatagnon, mineur, célibataire de vingt-sept ans. Il était né à Tartara (Loire) de Simon Chatagnon et Marie Thiolier.

10. Antoine Paule, vingt-sept ans, époux de Jeannette Roche. Il est dit parfois « Paulet » et exerçait le métier de ferblantier. Fils de Pierre Paulet et Catherine Delbord, il est né à Clavière-de-Montagne, dans le Cantal.

11. Claude Cléménçon ou Clémenson, mineur, vingt-sept ans, demeurant à La Ricamarie. Né dans la commune de Valbenaôte (actuellement quartier de Saint-Étienne) de Joseph Clémenson et Annette Colomb.

12. Antoine Gourdon (parfois nommé Goudron ou Gaudon) mineur, trente-huit ans, né à Chamalières (Haute-Loire) habite Cadet (aujourd'hui rue de la République), époux de Jeanne Sauzet.

13. Michel Guineton, mineur, le Montcel, trente-sept ans, époux de Marie Claudine Soubeyran. Il était né à Mautes dans la Creuse de Jean Guineton et Anne Demazières. Il ne meurt pas sur place mais chez lui à dix-neuf heures.

14. Claude Georget, soixante-huit ans. Il était en train de ramasser des pommes de terre dans son champ. Pas de traces de lui à l'État-civil.

Jean-Luc Épalle, lors d'une conversation, m'a fait remarquer qu'à part le bébé, et possiblement l'agriculteur dont on sait peu de chose, aucun n'est né à La Ricamarie.

La photographie ci-dessus semble montrer l'état des lieux quelques heures après la fusillade. Des morts jonchent encore le champ, et même le talus du chemin. Elle appartient à une série de cinq, dont trois autres sont montrées plus haut (les deux puits et le hameau du Brûlé). Plusieurs éléments sont manquants ou posent question. Qui prit ces photos ? Sans doute un sympathisant à la cause des mineurs puisqu'il montre les victimes. Peut-être un photographe mandaté par le journal *L'Éclaireur de la Loire*, qui fit paraître le lendemain de l'événement un compte rendu favorable aux mineurs⁶. Toujours est-il qu'aucun document ne mentionne la présence, l'intervention d'un photographe. La photo, prise dans l'axe du chemin montre le lieu du massacre. L'ombre du pont sur lequel se tient le photographe est un peu devant lui et fait un angle par rapport à l'axe du chemin. Ceci indique qu'elle fut sans doute prise dans l'après-midi qui suivit le massacre, ce que paraît confirmer la "qualité" de la lumière. Les habitants sont restés sur place pour veiller les morts. L'un d'eux, assis, semble accablé, les femmes debout paraissent hébétées, *KO debout* pour employer une expression familière.

À 15 heures 30 la troupe et ses trente-trois prisonniers arrivèrent à la prison de Bizillon. Le lendemain à 5 heures du matin, les soldats relevèrent les morts, ce que les habitants, qui les avaient veillé tout ce temps, avaient refusé de faire. Les funérailles eurent lieu le 18 juin. La tradition orale rapporte que les habitants refusèrent dans un premier temps de porter les cercueils, estimant que c'était aux soldats de le faire. L'attente devint lourde et il fut envisagé que les dépouilles soient

⁶ bien que le journal fût financé par Dorian ; ce récit honnête lui valut d'ailleurs de nombreux problèmes et le rédacteur en chef dut aller à Canossa.

chargés sur des camions. Finalement, pour éviter cela, les mineurs acceptèrent de tenir les cordons du poêle. Le surlendemain ils manifestèrent silencieusement en mémoire des victimes.

La réaction de l'opinion publique stéphanoise fut très défavorable aux soldats. « Chaque jour des rixes se produisaient entre les citoyens et les militaires. [...] Le colonel Martinez, qui commandait le Quatrième Bataillon du Régiment, dut cesser de fréquenter le Grand Cercle de Saint-Étienne : la froideur générale des habitués lui fit comprendre qu'il était devenu indésirable⁷. » On dit même qu'ils lui tournèrent le dos.

Le 21 juin quatorze membres du conseil municipal de Saint-Etienne, « émus de la répression inhumaine laquelle s'est livrée le 4^{ème} régiment de ligne » et inquiets de la mauvaise tournure que prenaient les événements, adressèrent dans *L'Éclaireur de la Loire* une protestation au maire de Saint-Étienne. Ils réclamaient « l'éloignement immédiat dudit 4^{ème} régiment de ligne, actuellement en garnison à Saint-Étienne, afin de calmer l'irritation qui s'est emparée de la population de notre ville et des populations environnantes. » Ils n'obtinrent pas satisfaction et le Préfet remplaça le Conseil municipal par une commission présidée par le maire, Benoît Charvet. Aucune sanction ne fut prise contre les soldats ou contre le capitaine Gausserand, qui fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 13 août 1869 et tué en 1870 pendant la guerre contre la Prusse. L'impératrice Eugénie, qui voulait envoyer quelque argent aux veuves afin d'alléger leur misère, en fut découragée par le chef d'État-major, au prétexte qu'elle donnerait l'impression de désavouer l'armée française.

En revanche, le journal républicain *L'Éclaireur* lança immédiatement une souscription en faveur des blessés. La collecte, qui rencontra un grand succès, rapporta 19 176,90 francs. Le journal la fit distribuer par une commission composée de conseillers municipaux stéphanois et de Michel Rondet. Elle alla, en quatre versements croissants, aux blessés, d'abord pour les médecins et les soins, puis sous forme de pension aux veuves et à ceux qui ne pouvaient plus travailler. La moyenne de subsides versés fut de 1 047,60 francs.

Sous la pression de la misère, les mineurs durent peu à peu reprendre le travail, ce qui se produisit de manière erratique, non organisée. Soixante-douze d'entre eux, dont Michel Rondet, furent arrêtés et passèrent en jugement les 5, 6 et 7 août. Dix furent acquittés et les autres, condamnés à des peines allant de quinze jours à quinze mois d'emprisonnement, furent relâchés lors de l'amnistie impériale décrétée le 15 août en l'honneur du centenaire de la naissance de Napoléon

⁷ Bernard Delabre, « La grève de 1869 dans le bassin minier stéphanois » in *Études Foréziennes* n°4, 1971, Centre d'Études Foréziennes, pp. 109-137

ier. En ce qui concerne les résultats de la grève, les mineurs obtinrent finalement satisfaction sur plusieurs de leurs revendications. Mais Michel Rondet, *tricard* partout, dut ouvrir une épicerie-buvette pour survivre.

Le retentissement de cette boucherie fut immense. Les journaux parisiens dépêchèrent des correspondants sur place, et 5000 soldats furent envoyés en renfort. La fusillade marqua durablement la conscience française, d'autant plus qu'elle se reproduisit, presque à l'identique, quelques mois plus tard à Aubin dans l'Aveyron⁸. Zola fit de ces deux événements, à partir de chroniques judiciaires, les matrices du massacre qui clot *Germinal*. Un tableau représente la tuerie, signé d'un dénommé Morel et non daté⁹. Huile naïve d'une facture maladroite, ses inspirations sont diverses : aussi bien l'Imagerie d'Épinal, que le *Tres de Mayo* de Goya, sans oublier un tableau de 1880 représentant une grève de mineurs en Belgique¹⁰, dont la composition du décor du puits est identique à celui de Morel. Ce dernier ne me semble d'ailleurs pas représenter l'événement lui-même, mais plutôt celui, fictif, de *Germinal*.

Une plaque fut apposée sur un mur non loin du pauvre lavoir du Brûlé. Elle rappelait l'événement et listait les victimes, avec quelques erreurs. Elle fut déposée au Musée de la Mine de La Ricamarie à la destruction du lavoir à la fin du XX^e siècle. Situé au carrefour de la D88 et du chemin des Maures, le monument « des Etoiles » l'a remplacée. S'élevant sur une hauteur de 3,60 m, la sculpture de Victor Caniato, inaugurée lors de la commémoration du centenaire le 24 juin 1989, est en bronze noir. Des étoiles au nombre de quatorze figurent les victimes de la fusillade. Un enfant endormi en dessous des tiges qui les portent symbolise l'avenir et l'espoir des Hommes. Sur le pourtour de la table d'offrande supportant la sculpture, les noms des victimes sont gravés, les mêmes que sur la plaque du lavoir. Devant le monument un parterre de fleurs, aujourd'hui disparu, apportait une note légère. Une haie constituée apparemment de quatorze essences d'arbustes (mais le sculpteur m'a dit que ce n'était pas volontaire) sépare le monument du hameau en arrière-plan.

⁸ Lors de la même conversation, Jean-Luc Épalle m'a fait remarquer la bizarrerie suivante : les deux villes, Aubin et La Ricamarie sont proches d'une ville nommée à l'époque Firminy (celle proche d'Aubin se nomme depuis 1923 Firmi, justement afin d'éviter l'homonymie).

⁹ Philippe Peyre, ancien directeur du Musée de la Mine de Saint-Étienne, le pense réalisé une trentaine d'années après les événements.

¹⁰ L'original est détruit mais nous est connu par des gravures.